

Association Loi 1901
UNION DES VICTIMES DE LUBRIZOL
37, place Brévière
76440 FORGES-LES-EAUX
Tel : 06.11.31.13.17
@mail : uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com
Siret : 880 464 797 00013

Forges-les-Eaux
Le 7 octobre 2020

Objet : Votre réponse à notre courrier adressé au Premier Ministre

Monsieur Le Préfet,

C'est avec surprise, pour ne pas dire « choc », que nous avons découvert que vous répondez à la place du Premier Ministre que nous avons interpellé par courrier (*non pas le 4 août 2020, mais le 31 janvier 2020*). Ce courrier soulevait le principe de « pollueurs/payeurs » qui ne nous paraît pas respecté, notamment en ce qui concerne les 5 millions d'Euros puisés dans les caisses de l'état par le dégrèvement d'impôt « Pertes de récolte ». La lettre du 4 août 2020, quant à elle, était adressée à Mr Lenormand, Ministre de l'agriculture à propos des « Fonds de solidarité ».

Nous aurions fortement apprécié avoir des ministres d'état comme interlocuteurs sans que vous n'orchestriez le débat car nous ne sommes pas d'accord avec votre discours sur de nombreux points dans ce dossier. Nous insistons sur le fait que nous vous avons perçu comme un protecteur des industriels mis en cause dans l'incendie du 26 Septembre 2019 et non au côté des sinistrés, voire des victimes, terme que nous ne vous entendons jamais prononcer. Oui, au-delà de certaines appellations édulcorées que nous avons entendu ou lu, nous vous rappelons, ou vous apprenons, qu'un grand nombre de vos administrés se considèrent victimes de cet accident industriel.

Nous n'avons pas l'intention de nous résigner à n'envoyer nos courriers qu'à la Préfecture de Rouen plutôt qu'au Palais Bourbon ou à l'Élysée car nous le répétons, nous espérons une intervention des ministres dans ce dossier scandaleux. Peut-être, par ce fait, cesserons-nous d'entendre des discours « réchauffés » notamment dans votre réponse qui ne correspond même pas aux sujets soulevés auprès des ministres. Nous leur écrirons donc de nouveau, ainsi qu'au Président de la République afin de dénoncer les incohérences de ce lourd dossier, qui aux yeux des sinistrés, est traité de façon très superficielle. Nous imaginions qu'un pollueur doit être sanctionné et ses victimes obtenir respect et réparation. Loin de négliger votre compagnie, nous apprécierions toutefois, à l'avenir, que vous répondiez aux courriers qui vous sont adressés (*le dernier du 1^{er} octobre attend quant à lui une vraie réponse, qui nous l'espérons, ne sera pas un copier/coller de la précédente*).

Ainsi, à nouveau Mr Le Préfet, nous répétons que le principe de Pollueur/payeur n'a pas été totalement respecté, ne serait-ce qu'envers les riverains (*considérés comme des dommages collatéraux pollués pendant des mois par les nuisances olfactives et toxiques pendant le nettoyage*), des milliers de particuliers (*nettoyage de leurs maisons à leurs frais, perte de mobiliers de jardins, perte de fruits et légumes*), une partie des agriculteurs (*environ 1500 dossiers de fonds de solidarité, plus ou moins bancals, sur plus de 3000 exploitations touchées*). N'oublions pas le monceau de factures réglées par le département, la région, les mairies et vos propres services qui ne seront jamais remboursées par les industriels. Est-ce réglé selon vous?

Pour finir, nous vous serions tellement reconnaissants de nous rejoindre et ressentir profondément le double choc que certains de vos administrés vivent depuis un an (L'accident et l'abandon). Le préjudice moral ne s'effacera pas s'il n'est pas reconnu. Il sera comme un spectre sur l'agglomération et nos campagnes car il ne cessera de s'exprimer sous de multiples formes chez les citoyens tant qu'ils n'obtiendront pas considération et réparation.

Veillez agréer, Monsieur Le Préfet, nos salutations distinguées.

Le président,
Mr Bruno Leclerc

